

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE

75014 PARIS - FRANCE

TÉL. 320.36.20

C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 495 BRESIL: NOUVELLE ARRESTATION DE "CAJÁ"

Arrêté le 12 mai 1978, torturé puis libéré le 31 octobre dernier, Edival Nunes da Silva, dit "Cajá", a été de nouveau arrêté le 22 novembre. On se rappelle (cf. DIAL D 463) que ce jeune homme militait dans le milieu étudiant ainsi que dans la pastorale de la jeunesse du diocèse de Recife; il était en outre membre de la Commission justice et paix patronnée par Dom Hélder Câmara. Les autorités judiciaires militaires ont pris cette mesure en raison, disent-elles, des déclarations publiques de l'intéressé après sa sortie de prison. On lira ci-dessous la déclaration effectivement faite par "Cajá" à sa libération. Sans doute les autorités militaires ont-elles estimé qu'elles n'avaient pas réussi à briser le courage de ce militant des droits de l'homme.

La mesure est interprétée comme le signe de la permanence du climat d'insécurité au Brésil malgré les mesures de libéralisation prises par le gouvernement (cf. DIAL D 489).

(Note DIAL)

TEMOIGNAGE D'EDIVAL NUNES DA SILVA

J'ai été arrêté le 12 mai vers 20H30 en pleine rue Conde da Boa Vista, en face de l'immeuble où se tenait l'ancien Groupe Lume. Auparavant, j'avais eu beaucoup d'activités tant pour l'organisation des tâches pastorales locales ou régionales que comme membre de la Commission justice et paix et membre aussi du directoire étudiant de l'Université fédérale de Recife, lequel est très actif auprès des étudiants.

Comme membre de la Commission justice et paix, j'ai participé à tous les efforts qu'elle avait menés en avril dernier, à l'époque où les prisonniers politiques d'Itamaracá faisaient la grève de la faim. Comme membre de la Commission, par suite de mes facilités de déplacement et du fait qu'étant célibataire je n'ai pas les contraintes habituelles aux gens mariés, j'ai participé activement à l'engagement de la commission comme intermédiaire dans les négociations sur la question des prisonniers politiques.

Pour ma part, je n'ai aucune raison de regretter ce que j'ai fait, car j'estime qu'il n'y avait rien d'erroné. Parce que j'étais membre de la commission, je me suis battu par son intermédiaire en faveur des droits de l'homme. Je suis convaincu d'être dans le vrai en menant ce combat et je ne vois pas pourquoi je ne continuerais pas. Ce ne sont pas les menaces qui vont me faire quitter la Commission justice et paix. Ce que j'ai subi témoigne que tous ceux qui s'attachent à la défense des droits de l'homme courent le risque d'être arrêtés, torturés et même tués

Le meilleur exemple en la matière c'est celui du Christ qui a été l'un des premiers prisonniers politiques de l'humanité. Les puissants de l'époque, menacés par l'annonce d'un nouveau royaume de fraternité et d'égalité, ont décrété son arrestation et son exécution. A partir de là, l'histoire a suivi son cours et est parvenue jusqu'à nous. C'est en nous référant à cet événement que nous savons pourquoi sont morts les étudiants Democrito de Souza Pilho, Edson Luís (1), Alexandre Vannuchi Leme (2), le P. Henrique Pereira Neto (3) et Odígenes Carvalho. Ce sont des gens qui ont participé à un combat pour la défense du peuple. Celui qui entre dans un tel combat doit en avoir conscience. C'est précisément parce que tel était mon état d'esprit qu'à aucun moment, pendant toute ma détention, je n'ai fait de dépression ni connu de crise psychologique. Malgré les mauvais traitements, je ne me suis pas effondré spirituellement

Je crois que mon arrestation visait à porter atteinte au mouvement étudiant et à l'Eglise catholique. D'après les arguments de la Police fédérale elle-même, ce sont là les deux institutions qui s'opposent le plus au régime et qui agissent le plus pour la défense des droits de l'homme. C'est pourquoi je pense que mon arrestation visait à les atteindre.

Il y a longtemps qu'ils voulaient me prendre; c'est eux-mêmes qui me l'ont dit en prison. Mon arrestation a eu lieu aussitôt après celle de quatre personnes recherchées par la justice et qui étaient déjà passées en jugement une fois. Ils pensaient que ce fait justifierait l'arrestation de n'importe quel démocrate face à l'opinion publique, et que cela justifierait même l'arrestation d'un innocent, sans aucune participation à des mouvements auxquels je participe moi-même. Ils pensaient aussi que mon arrestation ferait taire le mouvement étudiant et l'Eglise. Pour eux, ce serait la preuve que le mouvement étudiant est dirigé par des mouvements clandestins et que l'Eglise est infiltrée par le communisme. Si tout le monde se tait, si tout le monde accepte, si personne ne crie, c'est pour eux la preuve.

Je suis très heureux. Mais cette joie, ce bonheur que je ressens ne sera complet que le jour où il n'y aura plus aucun patriote dans les prisons politiques du pays; le jour où les cinquante et quelque familles brésiliennes auront retrouvé les leurs qui sont disparus; le jour où les dix mille et plus exilés ainsi que les cinquante et plus bannis pourront revenir au Brésil; le jour où la démocratie véritable, et non une pâle copie de démocratie, sera instaurée dans notre pays.

Alors, oui, je me sentirai totalement heureux.

(1) Etudiant de Rio tué en 1968 par la police, en prélude à la grave crise de fin 68 (2) Cf. DIAL D 93 (3) Cf. DIAL D225

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel (TARIF 1978): France 160 F
Etranger 185 F (voie normale - par avion, tarif sur demande)
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441